



**HAL**  
open science

## Des dynasties aux partis : les sources de l'histoire politique du Maroc moderne et contemporain (XVIe-XXe siècles)

Antoine Perrier

### ► To cite this version:

Antoine Perrier. Des dynasties aux partis : les sources de l'histoire politique du Maroc moderne et contemporain (XVIe-XXe siècles). *Histoire@Politique*: revue du Centre d'histoire de Sciences Po, 2023, 51, 10.4000/histoirepolitique.15967 . hal-04855366

**HAL Id: hal-04855366**

**<https://hal.science/hal-04855366v1>**

Submitted on 6 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

**Version pre-print de Antoine Perrier, « Des dynasties aux partis : les sources de l'histoire politique du Maroc moderne et contemporain (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Histoire@Politique*, vol. 51, 2024, en ligne.**

**En Openaccess :**

<https://journals.openedition.org/histoirepolitique/15967>

## **Des dynasties aux partis : les sources de l'histoire politique du Maroc moderne et contemporain (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)**

Tout historien en quête d'une bibliographie d'histoire politique du Maroc serait vite frappé par une contradiction : alors que politistes et anthropologues ont multiplié les ouvrages sur le fait politique où la perspective historique n'est jamais absente, il ne trouvera guère de synthèse récente, fondée sur des archives, de la vie politique marocaine<sup>1</sup>. Si nombre de sociologues regrettent la quête éperdue du « sens singulier d'un génie politique de la monarchie<sup>2</sup> », centre de gravité habituel de l'analyse de la vie partisane, associative ou citoyenne, l'histoire de ce génie lui-même, de son idéologie, de ses représentations, de ses figures ou pratiques, est délaissée par les historiens. L'histoire politique du Maroc connaît une certaine désaffection depuis les ouvrages ambitieux qui ont suivi l'indépendance, de la main d'un militant anti-impérialiste comme Charles-André Julien ou d'un intellectuel marxiste comme Abdallah Laroui<sup>3</sup>. Ces récits, d'une facture classique, n'ont guère été suivis de nouvelles synthèses sur l'histoire des mouvements nationaux ou sur la politique des rois en dehors de monographies de règne. Le fait politique est étudié surtout depuis l'histoire de l'administration coloniale<sup>4</sup>, du mouvement national<sup>5</sup> ou des partis politiques<sup>6</sup>, plutôt à l'extérieur de l'université marocaine au demeurant, et uniquement pour le XX<sup>e</sup> siècle. Le Maroc est victime d'un délaissement général pour

<sup>1</sup> Je remercie Claire Marynower pour sa précieuse relecture.

<sup>2</sup> Selon le mot de Myriam Catusse cité par Mounia Bennani-Chraïbi, *Partis politiques et protestations au Maroc (1934-2020)*, Rennes, PUR, 2021, introduction [en ligne].

<sup>3</sup> Charles-André Julien, *L'Afrique du Nord en marche*, Paris, Omnibus, (1982) 2002 et *Le Maroc face aux impérialismes, 1415-1956*, Paris, Les éditions du Jaguar, (1978) 2011 ; Abdallah Laroui, *L'histoire du Maghreb. Un essai de synthèse*, Paris, Maspero, 1975.

<sup>4</sup> Les travaux de Daniel Rivet furent fondateurs : Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925)*, Paris, L'Harmattan, 1988. D'autres travaux, plus récents, ont été publiés depuis en langue arabe au Maroc, à l'image de 'Abd al-Ḥamīd Aḥsāyn, *Al-idāra al-markaziyya fī 'ahd al-ḥimāya al-faransiyya 1912-1940* [L'administration centrale à l'époque du protectorat français], Casablanca, Manšūrāt Amal, 2015.

<sup>5</sup> La bibliographie est considérable mais citons l'importante somme de 'Abd al-Karīm Ḡallāb, *Tārīḥ al-ḥaraka al-waṭaniyya bi-l-Maḡrib* [Histoire du mouvement national au Maroc], Rabat, Miṭba'at al-Naḡāḥ al-ḡadīda, (1987) 2000. Pour une synthèse critique, voir Fadma Ait Mous, « Étudier les nationalismes au/du Maghreb : Perspectives historiques et anthropologiques », *Hespéris-Tamuda*, vol. 55, n° 4, 2020, p. 103-129.

<sup>6</sup> Récemment, Mounia Bennani-Chraïbi, *Partis politiques...*, *op. cit.*

l'histoire politique, qui atteint aussi le reste du Maghreb mais d'une manière plus récente. Les historiens et historiennes issus de l'école historique marocaine fondée après l'indépendance furent davantage portés sur l'histoire sociale d'une tribu ou d'une confrérie, plutôt que sur leur histoire politique, même si les rapports avec le Makhzen, nom de l'État du sultan, y tenaient une place obligatoire. Peu d'entre eux se sont aventurés vers le XX<sup>e</sup> siècle.

Le but de cet article n'est pas de livrer le tableau d'une historiographie plus riche et variée que cette première approche ne le suggère<sup>7</sup>. Il voudrait plutôt chercher une des explications de la relative faiblesse de l'histoire politique, ou de sa difficulté à la synthèse, malgré la fascination qu'exerce son système politique singulier, dans l'organisation des archives. Il ne s'agit naturellement pas de la seule raison, tant la conjoncture politique a parfois pesé sur la rédaction de l'histoire au Maroc<sup>8</sup>. Les archives jouent toutefois un rôle important, dans la mesure où elles ne sont pas rares mais dispersées, et leur accès est compliqué par une géographie déroutante. Contrairement à d'autres contextes où les institutions (États, partis, clubs, syndicats) tracent des sentiers plus nets pour les historiens, ceux-ci doivent, au Maroc, faire preuve d'inventivité pour assembler des corpus hétéroclites. Ils sont amenés à franchir les distinctions entre les types de sources généralement employées par des historiographies distinctes, en traquant le fait politique dans les habituelles archives de l'histoire religieuse, culturelle ou juridique. Plus encore, ils gagneraient à enjamber les découpages entre histoire moderne, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et histoire contemporaine. Des sources d'un style ancien persistent dans des formes trop souvent ignorées par les historiens étrangers – qui, longtemps, n'ont pas lu l'arabe – et demeurent au milieu de nouvelles archives, nées des ruptures coloniales puis post-coloniales et des changements profonds induits par l'émergence d'un espace public. Cet article est enfin une nouvelle occasion pour insister sur le caractère indispensable des archives arabophones pour l'histoire du Maroc, de la période coloniale ou non.

Cette entrée par les archives permet d'attaquer de front plusieurs questions posées par l'étude du fait politique au Maroc. Celui-ci doit être entendu au sens large : projets idéologiques, histoire des dynasties mais aussi de leurs rivaux dans la concurrence pour le pouvoir (confréries, puissances étrangères, partis politiques), de l'action publique, des administrations et des institutions, des mouvements sociaux, de la socialisation ou de la protestation. La première question est celle des voies d'expression de la politique dans une société non démocratique dans les siècles modernes et contemporains. Jusqu'à une date avancée dans le XX<sup>e</sup> siècle, l'analphabétisme, l'arrivée très tardive et sélective de l'imprimé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, l'enclavement des campagnes ont raréfié la production de sources qui font la joie, en Europe, des spécialistes de la politisation, journaux, libelles, tracts et débats parlementaires. L'histoire politique du Maroc n'en fut pas moins mouvementée, à tous les niveaux de la société, sans pour autant que ces dynamiques ne laissent toujours de traces. C'est la deuxième question : cette

---

<sup>7</sup> Nous revenons, sous l'angle de l'État, plus en détails sur cette historiographie dans Antoine Perrier, « Qu'est-ce que le Makhzen ? Retour sur l'historiographie marocaine de l'État après l'indépendance », *Annales. Histoire, sciences sociales*, à paraître (2024).

<sup>8</sup> Pierre Vermeren, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, p. 136 sq.

<sup>9</sup> Sur l'imprimerie, voir Faouzi Abdulrazak, *The Kingdom of the Book: The History of printing as an Agency of Change in Morocco between 1865 and 1912*, thèse de doctorat en histoire, Boston University, 1990.

carence s'explique en partie par un contexte où les sultans n'ont pas paru suivre une politique archivistique cohérente jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Un des fondateurs de l'école de Rabat, Germain Ayache (1915-1990), parlait de l'archive marocaine comme d'une « porte étroite<sup>10</sup> » : l'absence de classement thématique des fonds officiels et la nature même de la correspondance organisée par ville ou région incitent à resserrer le point de vue et, de fait, la monographie s'est imposée comme la forme reine adoptée par l'historiographie des années 1970 aux années 1990. Pour Germain Ayache et ses contemporains, le recours aux sources locales apparaissait comme une nécessité pour se défaire de l'emprise de l'épistémologie coloniale et diversifier une histoire trop souvent écrite par les Européens à partir de sources exclusivement étrangères. Nous voudrions nous inscrire dans cet effort en faisant connaître la variété des sources, souvent méconnue par la recherche internationale, et leurs conditions de production. Les historiens marocains ne voulaient pas, en délaissant les archives européennes pour les sources du Maroc, « remplacer une occultation par une autre<sup>11</sup> » et ils ont été amenés à chercher, dans toutes les parts du territoire et des groupes sociaux, des sources alternatives à celles de l'État. Ce sont ces mêmes sources qui persistent, avec des nouveautés, à la période coloniale et post-coloniale, périodes qui ne sont pas confinées à la seule documentation francophone. Pour faire justice à la variété des sources de l'histoire politique, il est toujours indispensable d'observer la persistance de genres ou de documents centraux pour les siècles de la période moderne, ceux de la dynastie saadienne (1549-1659) puis alaouite (1659 à nos jours). Avant d'évoquer leurs évolutions, il faut revenir sur les propriétés de cette « porte étroite », celle des archives officielles.

## **La conservation des archives publiques au Maroc, de l'époque moderne à nos jours**

La nature des raisons qui expliquent la conservation par l'État de certaines pièces d'archives – qu'il faut distinguer des sources textuelles, chroniques, dictionnaires et hagiographies, que nous évoquerons par la suite – est sujette à débat parmi les historiens. Tous les sultans ont laissé une partie de correspondance, des registres et des lois, sans qu'une politique définie n'ait semblé inspirer leur désir de conservation ou celui de leurs secrétaires. Plus encore, aucune institution dédiée, semblable aux Archives nationales fondée en 1874 en Tunisie, n'existe avant 1975 dans l'appareil d'État des sultans. Dans l'ensemble, la rareté est de mise : comme le notait Nabil Mouline pour un des derniers sultans de la dynastie saadienne, Aḥmad al-Manṣūr (sur le trône entre 1578 et 1603), les rares manuscrits laissés par son règne furent conservés pour leur intérêt esthétique ou rhétorique, indépendamment de toute valeur historique et, parmi les dahirs enluminés ou les actes d'allégeance, on ne trouve guère de registres fiscaux ou de correspondance quotidienne. L'évènement

---

<sup>10</sup> Germain Ayache, *Études d'histoire marocaine*, Rabat, société marocaine des éditeurs réunis, 1979, p. 87.

<sup>11</sup> Muḥammad al-'Ayādī, « Al-madrassa al-tārīhiyya al-maġribiyya al-ḥadīṭa : iškāliyyāt wa-l-mafāhīm [L'école historique marocaine contemporaine : problématiques et contributions] », dans Muḥammad al-'Ayādī, *Essais sur la société, l'histoire et la religion*, Casablanca, Fondation du Roi Abdul-Aziz, 2014, p. 87-153.

historique – et, ainsi, politique – semble alors disparaître sous la sobriété et l'élégance de la prose des sources du Makhzen<sup>12</sup>.

Par la suite, il faut attendre la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier le règne de Mawlāy Ḥasan (entre 1873 et 1894) pour que les pratiques se systématisent et signalent « l'émergence d'une nouvelle manière de gérer les affaires de l'État<sup>13</sup> ». Les documents abondent à la faveur des pratiques d'un État, entré de force dans la mondialisation, de plus en plus bureaucratisé. Germain Ayache exagère peut-être la nature de « propriété d'État » des archives, à partir de l'exemple, qui n'a rien de systématique, de collecte de documents à la faveur des tournées fiscales et militaires du sultan dans les régions de son empire et la constitution d'entrepôts dans les deux capitales, Fès et Marrakech<sup>14</sup>. Les secrétaires tiennent certes un registre plus régulier de leur correspondance, tout comme les *umanā'*, corps d'intendants chargés des finances de l'État en essor sous ce règne<sup>15</sup>, le souci comptable s'associant au besoin inquiet de contrer l'impérialisme européen et de faire connaître partout les ordres du sultan. La liste proposée par Muḥammad al-Mannūnī dans son ouvrage sur le XIX<sup>e</sup> siècle témoigne toutefois de logiques de conservation par personne plutôt que par ministère ou bureau, ainsi que des déséquilibres régionaux qui favorisent les régions côtières, lieux privilégiés des opportunités économiques et des menaces politiques<sup>16</sup>.

La production de ces archives n'entraîne pas la création d'institutions nationales dédiées, bien que les palais des sultans aient toujours gardé pour leur bibliothèque, comme dans la maison de n'importe quel grand notable, une place de choix. Ce n'est que dans les années 1970 que les pouvoirs publics procèdent à une vaste collecte de documents et de manuscrits auprès des particuliers, dont le don le plus significatif est récompensé par un prix baptisé du nom du roi, Hassan II<sup>17</sup>. La profusion d'envois venus des familles de serviteurs du sultan, d'intellectuels, des mosquées, des *zāwiya*-s (confréries) et des bibliothèques publiques régionales signale l'éparpillement des sources de l'État marocain et de ses politiques. Ces minutieux efforts ont donné lieu, en plus d'une prolifique édition d'archives dans la revue *Al-Waṭā'iq*, à l'ouverture de la direction des Archives royales (*mudīriyyat al-waṭā'iq al-malakiyya*) en 1975. Aujourd'hui encore, à Rabat, cette direction héberge la correspondance des sultans mais aussi de leurs serviteurs dans tout l'empire pour les siècles modernes et contemporains. La variété des sujets qu'elle aborde s'offre à l'œil du lecteur : son classement chronologique ou régional s'impose sur tout autre classement thématique. L'historien y trouvera des documents de provenances diverses (archives privées, extraits d'ouvrages de compilations d'archive, archives étrangères), rédigés dans la prose makhzénienne la plus classique, en arabe. D'autres institutions conservent ce même type de sources, comme certaines bibliothèques régionales ou la bibliothèque royale Ḥasaniyya du Palais à Rabat. En

<sup>12</sup> Nabil Mouline, *Le califat imaginaire d'Ahmad al Mansūr*, Paris, PUF, 2009, p. 51.

<sup>13</sup> Mohamed Kably (dir.), *Histoire du Maroc, réactualisation et synthèse*, édition de l'Institut royal pour la Recherche sur l'Histoire du Maroc, Rabat, 2011, p. 474.

<sup>14</sup> Germain Ayache, « Les archives historiques marocaines », *Études marocaines*, art. cit., p. 63-77, p. 73.

<sup>15</sup> Na'īma Harāğ al-Tūzānī, *Al-umana' bi-l-Mağrib fi 'ahd al-sulṭān Mawlāy Ḥasan* [Les oumanas au Maroc sous le règne de Moulay Hassan], Rabat, Université Mohammed V, 1979.

<sup>16</sup> Muḥammad Al-Mannūnī, *Mazāhir yaqāzat al-Mağrib al-ḥadīth* [Aspects de l'éveil du Maroc contemporain], Casablanca, Šarikat al-našr wa-al-tawzī' wa-l-madāris, 1985, p. 30.

<sup>17</sup> Mohamed El Fasi, « Les archives et les sources inédites de l'histoire du Maroc », dans Jacques Berque, Dominique Chevallier (dir.), *Les Arabes par leurs Archives (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions du CNRS, 1976, p. 47-55.

plus de la revue *al-Waṭā'iq*, des correspondances familiales ont été éditées<sup>18</sup>. De très rares fonds numérisés sont disponibles en ligne, comme celui du pacha de Fès dans les années 1860, Idrīs al-Sarrāġ, hébergé par la fondation du roi Abdulaziz Al-Saoud de Casablanca<sup>19</sup>.

En application d'une loi de 2007 relative aux archives, le Maroc est doté de sa première institution nationale, formalisant la nature publique des documents produits par l'administration et encourageant le versement des archives privées. Les Archives du Maroc, ouvertes en 2013, sont en principe récipiendaires des fonds des ministères depuis l'indépendance mais la plupart sont restés dans leurs armoires d'origine jusqu'à ce jour. En revanche, l'institution a connu une croissance remarquable grâce aux dons privés, favorisés par une politique active de leur directeur, Jamaâ Baida. Les archives de militants, intellectuels, hommes politiques et journalistes du XX<sup>e</sup> siècle, entièrement inventoriés et accessibles, offrent une contribution de premier ordre à l'histoire politique du Maroc, qui attend les historiens qui se pencheront sur des archives encore jeunes. Les Archives du Maroc conservent également le reliquat des fonds du protectorat pour la période coloniale. La création de cette institution à Rabat n'a pas vidé les rangées des centres d'archives privés ou des bibliothèques générales dans les grandes villes du royaume (*hizānāt 'amma*), comme celle de Tétouan, aux impressionnants fonds de presse et de sources imprimées. Elle marque toutefois une tendance, accusée ces dernières années, à la centralisation des archives de l'État et donc de l'histoire politique.

## **Les sources de la période moderne (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) : sultans et sociétés locales**

Les premières sources du fonctionnement de l'État, de ses rivalités internes et de son action sur la société proviennent des documents de la pratique, notamment de la correspondance qui récapitule, de l'ordre souverain à son exécution minuscule, toutes les étapes de la décision politique. Ces lettres ont toutes un air de famille, de la calligraphie noire et travaillée à la permanence de formules où affleure systématiquement la présence du sultan. Elles tirent dans toutes les directions et sont d'un usage complexe pour l'historien, comme le soulignait déjà Germain Ayache : le récit s'écrit toujours au plus près des individus et des situations et aucune « vue d'ensemble », aucune note altière dont l'administration française a l'habitude, ne procure à l'historien les « éléments d'une situation<sup>20</sup> ». Comme un grain de sable passé au tamis des préoccupations du chercheur, l'absence de séries, le caractère isolé des missives, l'anonymat fréquent des personnages et le degré de détails perturbent souvent sa lecture isolée. Le caractère allusif des lettres donne le sentiment d'un important flux de papier et d'un Makhzen très bien informé, surtout quand certaines lettres sont assemblées dans un registre (*kunnāš*). Du moins l'est-il, comme le note l'historien Al- 'Arbī Aknīnīh, pour ses affaires domestiques, dans l'économie de son argent et de celui de ses serviteurs, dans les réseaux tissés autour de la cour ; les caïds, gouverneurs des régions, sont plus économes de leur

---

<sup>18</sup> Par exemple, 'Abd al-Hādī al-Tāzī, *Rasā'il maḥzaniyya 'alā 'ahd al-sulṭān Mawlāy al-Ḥasan wa ibnihi al-sulṭān Mawlāy 'Abd al-'Azīz* [Lettres makhzénienne de l'époque du sultan Moulay Hasan et de son fils Moulay Abdelaziz], Rabat, al-Ma'had al-Ġāmi'ī li-l-baḥṭ al-'ilmī, s.d.

<sup>19</sup> Ces archives sont accessibles sur le site de la fondation : <http://www.fondation.org.ma/archives>.

<sup>20</sup> Germain Ayache, « Les archives historiques marocaines », art. cit., p. 87.

encre et donnent parfois des tableaux moins fréquents mais plus généraux et saisissants de leur tribu<sup>21</sup>.

La correspondance makhzénienne ne passe guère de temps à se justifier, elle reste imperturbablement factuelle et, multipliant les détails de haute précision, elle est aussi paradoxalement vague<sup>22</sup>. Elle reste la source privilégiée des détails de l'action publique, de la vie sociale dans laquelle le pouvoir intervient, des motifs de ses inquiétudes comme de la source de ses soutiens, pourvu que l'historien prenne le temps de reconstituer son contexte. Leur tonalité évolue aussi avec les préoccupations de l'État qui ont généré le plus de papier. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle dans la direction des Archives royales, l'actualité étrangère s'impose : les relations avec les puissances européennes dont la convoitise sur l'empire grandit, les affaires commerciales entre leurs ressortissants et les Marocains, les mouvements de l'armée, le calcul et la vérification de la comptabilité (*ḥisāb*) dominant les soucis politiques de la dynastie. Rares sont les pétitions ou requêtes émanant des sujets, sinon par l'intermédiaire des représentants du sultan, pachas ou caïds. Certaines régions sont alors plus généreuses en archives, comme le nord du Maroc, confronté à la guerre avec l'Espagne (1859-1860) et à de nombreux désordres, désignés comme *fasād*. Cette concentration géographique et la présence massive des « étrangers » (*naṣārā* : les Chrétiens, comme ils sont appelés) imposent un prisme aux sources officielles, en partie déformant.

L'historien du politique est alors amené à les compenser grâce aux vues d'ensemble offertes, en complément, par les sources textuelles, notamment les chroniques. Celles-ci reconstituent au jour le jour la vie des sultans, leurs batailles, les efforts consentis pour réprimer une révolte ou lever un impôt, une politique commerciale, des dons envoyés à une tribu, les raisons de la chute et de l'ascension des différents dynastes. Certains historiens se font aussi acteurs politiques. C'est le cas d'al-Ḍu'ayyif al-Ribāṭī (mort en 1820), quand il détaille sa propre théorie du droit de l'allégeance (*bay'a*) au moment où deux prétendants au trône, Mawlāy Sulaymān et Mawlāy Salāma, se disputent le pouvoir à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils pouvaient compter chacun sur la *bay'a* de certaines villes qui ont accordé successivement à l'un puis à l'autre la promesse de leur obéissance et il s'agit de statuer sur la légitimité des revendications des frères ennemis<sup>23</sup>. Le caractère mouvant et parfois instable du pouvoir transparaît dans les pages des chroniques où le lecteur peut reconstituer la carte politique de l'empire sillonné par les souverains et leurs ennemis. Malgré une perspective altière, ces textes donnent aussi de fréquents aperçus des interactions avec la société locale et des négociations obligatoires avec certains groupes sociaux, comme les « gens de Fès » (*Ahl Fās*). Norman Cigar, à partir de chroniques mais aussi de dictionnaires biographiques et de généalogies de familles plus ou moins illustres de la ville, a pu reconstituer la « vie politique » à Fès où le pouvoir est convoité non seulement par le sultan, mais aussi par les descendants du Prophète, les notables du pays, les militaires ou le peuple. Il

---

<sup>21</sup> Al-'Arbī Aknīnīh, *Āṭār al-tadaḥḥul al-ağnabī fī-l-Mağrib 'alā 'alāqāt al-Makhzan bi-l-qabā'il fī-l-qam al-tāsi' 'ašar, namūdağ qabilat Banī Mṭir* [Les effets de l'ingérence étrangère dans les relations entre les tribus et le Makhzen au XIX<sup>e</sup> siècle : le modèle de la tribu des Banī Mṭir], Fès, miṭba'at Anfū Brūnt, 2004, p. 272.

<sup>22</sup> Comme le notait Nicolas Michel, *Une économie de subsistances. Le Maroc précolonial*, Le Caire, IFAO, 1997, vol. 1, p. 15.

<sup>23</sup> *Tārīḥ al-Ḍu'ayyif al-Ribāṭī* [Histoire de al-Ḍu'ayyif al-Ribāṭī], édition de Muḥammad al-Būzīdī al-Šayḥī, Casablanca, Dār al-Ṭaqāfa, (1988) 2007, vol. 2, p. 449 sq.

constate le caractère « diffus » du pouvoir où le peuple se rend parfois maître des évènements et devient l'auteur des « décisions clés<sup>24</sup> ».

La partialité des chroniques a souvent été relevée par les historiens en dépit de l'apparence d'objectivité que leur confère leur austère narration factuelle, où les évènements s'alignent souvent sans commentaire. La proximité des auteurs avec un souverain n'invalide pas leur valeur historique ; les panégyriques eux-mêmes, plus franchement courtisans, donnent accès à des informations de première main sur les règnes et reconstituent, à leur façon, une société de cour et son idéologie<sup>25</sup>. Plus loin des palais impériaux, les historiens ont rassemblé un grand nombre de sources, en particulier pour le XIX<sup>e</sup> siècle, afin de saisir la vie interne des tribus mais aussi la politique du Makhzen envers elles ou celle des autres puissances de la région, entre alliances et insurrections. Les cas d'espèce juridique (*nawāzil*), les consultations juridiques (*fatāwā*), la poésie, la littérature généalogique ou hagiographique font place aux évènements politiques, aux besoins d'obéir ou de se révolter face au souverain et laissent vivante une mémoire orale encore recueillie par les historiens<sup>26</sup>.

À titre d'exemple marquant parmi d'autres textes, l'hagiographie, narrante la vie d'un saint et de ses disciples, a été saisie par historiens et anthropologues dans ses dimensions politiques. Zakaria Rhani rappelle la présence du couple entre le saint homme, ascète retiré des affaires du monde, et le sultan venu lui chercher querelle, par crainte d'être menacé dans son monopole de la *baraka*<sup>27</sup>. Ces sources donnent accès à un récit où le légendaire, parfois indéterminé, nourrit le réel, l'ambition d'une autonomie politique et le rôle essentiel d'un chef de confrérie dans l'organisation de la vie sociale. Le pouvoir des saints devient une source de rivalités qui hante les dynasties marocaines depuis la régence de la confrérie de Dilā' au XVII<sup>e</sup> siècle ; il est ainsi saisi dans la correspondance conservée dans des « maisons » devenues, pour certaines, des États dans l'État, bien que leurs documents restent souvent inaccessibles<sup>28</sup>. En dehors des institutions comme les confréries, les savants (*'ulamā'*) laissent leurs propres sources, comme le redoutable al-Yūsī étudié par Jacques Berque<sup>29</sup>. Ce savant soufi de premier ordre, originaire du Moyen Atlas, est un contempteur des actions du sultan Mawlāy Ismā'īl (qui règne entre 1672 et 1727), à qui il adresse plusieurs épîtres qui détaillent les devoirs de la royauté et le droit des sujets, au cœur du pacte politique du Maroc moderne. Les historiens peuvent ainsi se pencher sur les documents d'« un groupe d'intellectuels qui n'hésite pas à critiquer le prince, si dangereux que cela puisse être, au double titre de la théologie et des aspirations concrètes du moment<sup>30</sup> ». Al-Yūsī rejoint une tradition, restée vive

---

<sup>24</sup> Norman Cigar, « Société et vie politique à Fès sous les premiers 'Alawites », *Hespéris-Tamuda*, vol. XVIII, 1978-1979, p. 93-173, p. 143.

<sup>25</sup> Stephen Cory, *Reviving the Islamic Caliphate in Early Modern Morocco*, Burlington, Ashgate, 2013.

<sup>26</sup> Comme l'illustre 'Abd al-Rahmān al-Muddan, *Al-bawādī al-maġribiyya qabl al-isti'mār, qabā'il Ināwan wa-l-Maḥzan bayn al-qam al-sādīs 'ašar wa-l-tāsi' 'ašar* [La campagne marocaine avant la colonisation. Les tribus d'Ināwan et le Makhzen entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècles], Rabat, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines, 1995. Les effets d'une telle mémoire ont été remarquablement illustrés par Jocelyne Dakhli pour la Tunisie dans *L'oubli de la cité. La mémoire collective à l'épreuve du lignage dans le Jérid tunisien*, Paris, La Découverte, 1990.

<sup>27</sup> Flux vital et pouvoir surnaturel, la baraka est prêtée aux saints et aux descendants du Prophète, deux qualités éminentes revendiquées par la dynastie régnante. Zakaria Rhani, « Saints et rois : la genèse du politique au Maroc », *Anthropologica*, 2008, vol. 50, n° 2, 2008, p. 375-388.

<sup>28</sup> Mohamed Ennaji, Paul Pascon, *Le Makhzen et le Sous Al-Aqsa. La correspondance politique de la maison d'Igh (1821-1894)*, Paris, Éditions du CNRS, Casablanca, éditions Toubkal, 1988.

<sup>29</sup> Jacques Berque, *Al-Yousi. Problèmes de la culture marocaine au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mouton, 1958.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 93.



jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, d'une littérature de conseils ou de remontrances (*naṣṭha*), d'un dialogue en vérité entre les oulémas et les princes sur les affaires de l'empire. D'autres savants, rédigeant des généalogies pour démontrer l'origine prestigieuse d'une famille (*ṣaraf*), décrivent et critiquent parfois la politique de souverains et offrent le tableau d'une société, de ses rapports de force et de sa hiérarchie sociale<sup>31</sup>. Avant même le XX<sup>e</sup> siècle, dans les tribus ou les salles de prière, la politique n'est pas confisquée par la monarchie. La gamme des sources ainsi découvertes par les historiens comme Muḥammad al-Mannūnī<sup>32</sup> ou Jacques Berque<sup>33</sup>, comportant textes et archives, a certes nourri une riche histoire sociale ou culturelle du Maroc, mais elle concerne aussi, au premier chef, les historiens du politique.

## Les sources du XX<sup>e</sup> siècle : l'émergence d'un espace public

La première rupture documentaire est marquée par la bureaucratisation de l'État, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en particulier ; aux ouvrages de savants s'ajoute une production plus abondante de lettres et de registres. La deuxième rupture est coloniale : l'étatisation de la société qui en est la conséquence<sup>34</sup>, l'émergence des mouvements nationaux, l'essor progressif de l'alphabétisation vont donner un nouveau visage à la vie politique marocaine, comme dans tous les États de la région.

Il n'est pas utile de s'attarder sur la générosité des archives coloniales sur tous les aspects de la vie politique d'un pays placé en 1912 sous les protectorats de la France et de l'Espagne, elle a largement été exploitée par les historiens<sup>35</sup>. Cette vie reste contrainte et discrète, elle peut être reconstituée, presque au jour le jour, d'après l'œil inquiet des contrôleurs coloniaux à l'affût de la moindre dissidence. Elle est aussi nourrie des sources des Marocains eux-mêmes. La presse politique, d'expression francophone ou arabophone, est encore sous-exploitée par la recherche historique<sup>36</sup>, de même que la masse d'écrits politiques des nationalistes où ceux-ci rendent compte, sous un jour polémique, de l'état du pays livré aux mains des Français, décrivant avec grands détails les conséquences de la domination coloniale et leurs revendications<sup>37</sup>. Ils présentent même des théories politiques plus

---

<sup>31</sup> Voir la publication récente du numéro dirigé par Catherine Mayeur-Jaouen, *Quête des ansāb et quête des aṣrāf dans le monde arabe à l'époque moderne et contemporaine*, *Oriente Moderno*, vol. 103, n° 1, 2023.

<sup>32</sup> Muḥammad al-Mannūnī, *Al-maṣādir al-'arabiyya li-tārīḥ al-Maḡrib* [Les sources arabes de l'histoire du Maroc], Rabat, Université Mohammed V, 2014.

<sup>33</sup> Jacques Berque, *L'intérieur du Maghreb. XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 1978.

<sup>34</sup> Antoine Perrier, *Monarchies du Maghreb. L'État au Maroc et en Tunisie sous protectorat. 1881-1956*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2023.

<sup>35</sup> Les archives du protectorat sont essentiellement conservées au Centre des Archives diplomatiques de Nantes pour la France et à l'Archivo General de la Administración à Alcalá de Henares, près de Madrid, pour l'Espagne.

<sup>36</sup> À quelques exceptions près : Jamaâ Baida, *La presse marocaine d'expression française des origines à 1956*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux 3, 1995 ; Amina Aouchar, *La presse marocaine dans la lutte pour l'indépendance (1933-1956)*, Casablanca, Walladas, 1990 ; ou encore Abdelaziz Tribak, *Presse et politique au nord du Maroc de 1912 à 1956*, Témara, Kalimate, 2017.

<sup>37</sup> Par exemple : Muḥammad al-Makkī al-Nāṣirī, *Mawqif al-umma al-maḡribiyya min al-ḥimāya al-faransiyya* [Position de la nation marocaine sur le protectorat français], Ḥarakat al-waḥda al-maḡribiyya, 1946.

générales, signe de l'émergence d'une pensée constitutionnelle et d'un espace intellectuel qui ne se limite plus aux seuls *'ulamā*<sup>38</sup>. Les mémoires des hommes politiques, en français comme en arabe, nourrissent tout autant les travaux des historiens, à l'image d'autres contextes maghrébins, comme en Algérie<sup>39</sup>. Les entretiens oraux auprès des premières générations de nationalistes maintenant disparues, ont permis de nourrir les travaux des historiens dans les années 1960 et 1970<sup>40</sup>. De manière générale, l'histoire du mouvement national paraît avoir connu un coup d'arrêt depuis cette période, en dépit de la publication régulières de monographies locales, parfois remarquables, par le Haut-Commissariat aux Anciens Résistants sur la résistance d'une tribu ou d'une région. Les archives privées des grandes fondations, comme celles de la fondation Abderrahim Bouabid (Salé), Allal El Fassi (Rabat), Torrès (Tétouan) ou Daoud (Tétouan), offrent encore une grande quantité de documents de nature à affiner notre connaissance des nuances politiques et de l'action des hommes du mouvement national. Celui-ci attend une nouvelle synthèse ou des biographies de référence sur ses principaux leaders pour mieux comprendre l'influence déterminante de cette histoire sur la configuration politique du Maroc après l'indépendance<sup>41</sup>.

Avant et après l'indépendance de 1956, l'histoire des partis bute sur l'inaccessibilité de leurs archives internes, perdues, détruites ou conservées loin du regard des historiens, si bien que ceux-ci se rabattent sur d'autres sources. Ils exploitent ainsi la presse écrite dont la production se multiplie de décennie en décennie dans le Maroc du XX<sup>e</sup> siècle et offre, entre l'arabe, le français et l'espagnol, une grande diversité de points de vue sur les rapports de force avec la monarchie mais aussi les relations entre communautés, l'influence des courants transnationaux et la redéfinition des identités politiques<sup>42</sup>. En plus de ces sources, une grande partie des archives produites par le Makhzen sous la période coloniale reste inédite ; elles sont conservées à la direction des Archives royales et dans les fonds coloniaux. C'est aussi le cas des archives privées : les familles de caïds et de pachas ont parfois conservé dans leurs bibliothèques des fonds documentaires et archivistiques exceptionnels, de nature à rendre compte de l'extrême variété de leurs interventions dans leur ville ou de leur tribu, les rapports de force entre groupes sociaux qui s'y

---

<sup>38</sup> Voir la compilation de textes de Muḥammad Nabīl Muḥīn, *Fikrat al-dustūr fī-l-Maġrib, waṭā'iq wa nuṣūṣ (1901-2011)* [La pensée constitutionnelle au Maroc, archives et textes], Rabat, Tel Quel, Centre Jacques-Berque, TAFRA, 2017 et l'histoire intellectuelle proposée par Muḥammad Ma'arūf al-Dafālī, *Uṣūl al-ḥaraka al-waṭāniyya bayn al-salafīyya al-muġaddada wa-l-salafīyya al-ġadīda* [Les origines du mouvement national entre salafisme moderne et néo-salafisme], Casablanca, Manšūrāt Maġallat Amal, 2014.

<sup>39</sup> Voir l'usage qui en est fait dans Charlotte Courreye, *L'Algérie des oulémas. Une histoire de l'Algérie contemporaine (1931-1991)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

<sup>40</sup> John Halstead, *Rebirth of a nation : the origins and rise of Moroccan nationalism, 1912-1944*, Cambridge, Harvard University Press, 1967.

<sup>41</sup> L'historiographie espagnole a toutefois offert un tableau plus riche des principaux acteurs du mouvement national, particulièrement vif dans le nord sous le contrôle des Espagnols, à partir d'archives locales comme le témoignage d'un fonctionnaire de l'administration coloniale proche du mouvement national, Rocío Velasco de Castro, *El protectorado español en Marruecos en primera persona. Muḥammad Ibn Azzuz Hakim*, Cáceres, Universidad de Extremadura ; Grenade, Universidad de Granada, 2017.

<sup>42</sup> Claire Marynower, « La représentation, la rumeur et l'émeute : autour d'une pièce de théâtre dans la zone espagnole du protectorat marocain (Qṣar al-Kabīr, 1933) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2021/1 (n° 68-1), p. 127-150.

nouent, la vie quotidienne des services publics<sup>43</sup>. Les anthropologues sont partis chercher dans les villages les plus reculés le journal d'un juge de campagne<sup>44</sup>, type de source qui enrichit une histoire politique de la vie du village, dans les champs ou la montagne.

Dans ce même esprit, les sources au cœur de l'histoire moderne du Maroc n'ont pas été effacées par l'écrasante prolixité de la documentation française. Si les auteurs perdent goût au panégyrique d'une dynastie sous protectorat – à l'exception remarquable de l'historien Ibn Zaydān (mort en 1946) qui peint, sous le jour le plus riant, la vie de cour, les bienfaits des sultans pour leurs villes ou l'essor des sciences – l'érudition locale ne perd pas en vitalité. Des historiens-compileurs proposent, dans de colossales sommes consacrées à leur région, un ensemble d'indications, de documents et de récits propres à continuer l'histoire de la vie politique locale malgré la présence des Français et des Espagnols – et, bien souvent, en éludant leur présence<sup>45</sup>. Germain Ayache use d'une pareille gamme d'archives locales, pour décrire les origines de la guerre du Rif, premier conflit colonial majeur dans les années 1920<sup>46</sup>.

La fin du protectorat et l'ouverture d'un nouvel espace politique en 1956 donnent le sentiment de sortir l'histoire politique des marges montagneuses ou provinciales où elle devait parfois se réfugier. La monarchie est alors en lutte avec les partis pour le pouvoir, rivalité dont rendent compte les programmes et manifestes politiques, les journaux<sup>47</sup> ou encore les témoignages d'observateurs de premier plan comme Rémy Leveau<sup>48</sup>. À partir de cette date, l'histoire politique s'écrit moins depuis des archives officielles, prudemment laissées à l'écart de la consultation des historiens, que dans la prolifération d'imprimés. Quand l'espace politique est repris en main par le roi Hassan II à partir de 1965, les élections se font irrégulières et sans surprise, la vie politique connaît un nouveau reflux et elle se lit davantage dans des mémoires *a posteriori* ou les revues culturelles, dansant près des lignes rouges comme *Lamalif*<sup>49</sup>. L'histoire politique de cette période reste encore à écrire au Maroc, quand l'existence d'un marché du livre et d'une production imprimée plus abondantes compense l'absence d'archives officielles accessibles. Cette dernière carence se corrige petit à petit, par des versements ponctuels : à titre d'exemple, le fonds du Conseil national consultatif et du Conseil constitutionnel, aux Archives du Maroc, redonne vie aux débats sur la forme du régime dans les premières années de l'indépendance, grâce à des rapports ou des débats. Les archives privées suppléent aussi aux archives des partis, un militant socialiste comme le sociologue Mohammed Guessous a conservé des mémoires, rapports et notes internes de l'Union socialiste des forces populaires

---

<sup>43</sup> Antoine Perrier, « Les archives d'un pacha. Conflits fonciers et expertise locale du gouverneur de Salé dans le Maroc colonial », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2020/4, vol. 67, n° 4, p. 7-30.

<sup>44</sup> C'est le cas de Dale Eickelman pour le journal du qāḍī de Bzu. Dale Eickelmann, *Knowledge and Power in Morocco*, Princeton, Princeton University Press, 1985.

<sup>45</sup> Par exemple Muḥammad Dāwud, *Tārīḥ Tiṭwān [Histoire de Tétouan]*, Tétouan, sans éditeur, 1959-1979, 7 vol.

<sup>46</sup> Germain Ayache, *Les origines de la guerre du Rif*, Paris, Publications de la Sorbonne, Rabat, Société marocaine des éditeurs réunis, 1981.

<sup>47</sup> Au cœur de l'ouvrage de Maâti Monjib, *La monarchie marocaine et la lutte pour le pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 1992.

<sup>48</sup> Rémy Leveau, *Le Fellah marocain, défenseur du trône*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985 [1976].

<sup>49</sup> Zakya Daoud, *Les années Lamalif. 1958-1988, trente ans de journalisme au Maroc*, Casablanca, Tarik, 2007.

(UFSP), principal parti de gauche marocain, depuis les années 1960 aux années 1990<sup>50</sup>. Enfin, les administrations produisent, en plus du *Journal officiel*, des bilans généraux de leur activité et des données nouvelles sur la société marocaine, dans un exercice de (relative) transparence avec l'opinion publique ou du moins avec l'expertise internationale, sans comparaison avec la période moderne.

## Conclusion

Naturellement, les sources étrangères, dans un pays scruté avec autant d'attention au XIX<sup>e</sup> siècle par les puissances européennes qui se chargent de l'occuper pendant le demi-siècle suivant, continuent à jouer un rôle central. Ces sources ne constituent d'ailleurs pas un ensemble si hétérogène des archives autochtones : bien des études, comme celles de Khalīd Bin Ṣġīr ont eu recours aux archives étrangères, en l'espèce britanniques, pour compenser les manques de documentation au Maroc et, dans les archives anglaises se retrouvent les habituelles correspondances makhzénienne, classées avec soin<sup>51</sup>. À l'inverse, des historiens, convaincus de trouver seulement matière à l'étranger, sont finalement revenus dans les archives marocaines qui deviennent la colonne vertébrale de leur étude<sup>52</sup>. L'histoire du Maroc s'y découvre d'après des lunettes réglées différemment : la « photographie aérienne » des sources européennes ne nous empêche pas, disait encore Germain Ayache, de regarder au plus près du « terrain », avec les archives locales<sup>53</sup>.

La distribution, sinon l'éparpillement des sources sont une autre invitation à varier les échelles, au sein même de l'empire chérifien : les acteurs locaux, un caïd, un juge ou un cheikh de confrérie ont autant à dire sur la vie politique marocaine que les chroniqueurs de cour. L'histoire sociale pratiquée au Maroc a révélé l'ampleur et la diversité des sources juridiques, biographiques, généalogiques, religieuses qui constituent autant de lieux d'observation d'une vie politique née de l'adhésion, des négociations ou des refus entre sujets et souverains. À cet égard, l'histoire politique ne commence pas avec la naissance des partis à l'indépendance et l'histoire moderne permet de repérer, dans l'expression contemporaine des rapports de force, le poids des héritages. L'abondante littérature en sciences humaines et sociales sur les mobilisations et les contestations depuis les révolutions arabes de 2011 gagnerait alors à intégrer cette perspective historique pour le moment trop souvent absente. L'emploi de nouvelles sources permettra aussi d'autres pas de côté ; comme le notait Mounia Bennani-Chraïbi, la politique marocaine s'est longtemps résumée au face-à-face entre la monarchie et ses élites<sup>54</sup>. Les archives ne manquent pourtant pas pour révéler le rôle des autres groupes sociaux et les formes de politisation du peuple qui ne s'expriment pas uniquement dans l'alternative entre la révolte ou la soumission.

---

<sup>50</sup> Voir à partir de la cote 2AP30 les documents de la « vie politique » de M. Guessous aux Archives du Maroc, inventaire disponible en ligne : <https://www.archivesdumaroc.ma/fr/MA/InstrumentsDeRecherche/Details/07f167c3-25d7-4f32-9469-9bc16cd02374/FONDS-MOHAMED-GUESSOUS> [lien consulté le 21/12/2023].

<sup>51</sup> Khālīd b. al-Ṣġīr, *Britāniya wa ishkāliyyat al-iṣlāh fi al-Maġrib* [La Grande-Bretagne et le problème de la réforme au Maroc], 1886-1904, Rabat, Université Mohammed V, 2003.

<sup>52</sup> Par exemple, 'Abd al-Raḥmān al-Muddan, *op. cit.*

<sup>53</sup> Germain Ayache, « Les archives historiques marocaines », art. cit., p. 89.

<sup>54</sup> Mounia Bennani-Chraïbi, *Partis politiques...*, *op. cit.*